

*Séj. à l'île
de la Possession
du continent*



BULLETIN MENSUEL
9me Année
N° 106

Du 15 SEPTEMBRE
au 15 OCTOBRE
1932



LE FOYER PIERRE ET PROSPICE



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 12 fr.

ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre





Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour la moins aussi graves que celle de la misère à l'âge vieil âge.

Vous pouvez vous préparer contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES D'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours
Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOCNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux - Qai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A V ndre :

Une Maison, située Rue Nielly.
S'adresser à M. Jean Olano.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Elcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

Mile LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure
Attendu chapeaux.



Service paroissial et Renseignements divers

Cours de Catéchisme pour les Enfants de l'Ecole Communale (Année scolaire 1932-1933).

I. PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront sept ans dans le courant de la présente année : Au Foyer paroissial, le jeudi à 10 h. 1/2.

II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants nés en 1922 : Au Foyer paroissial, le mardi et le vendredi, à 11 h.

III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION, pour les enfants nés en 1921, et ayant suivi pendant un an le Catéchisme préparatoire : Dans la chapelle du Sacré-Cœur, le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 h.

IV. CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, après la Communion solennelle : Dans la chapelle du Sacré-Cœur : mardi et samedi à 11 h. :

N. B. — L'instruction religieuse que les parents sont tenus, sous peine de faute grave, d'assurer à leurs enfants, fait partie du programme des matières classiques au Collège St-Christophe, au Pensionnat et à l'Ecole Ste-Croisine. — En conséquence, les élèves de ces écoles n'assistent pas aux susdits cours de catéchisme.

BAPTÈMES. — Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

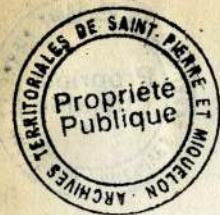
PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté " par procureur ", c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. -- Fournir les certificats de baptême de date récente, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (G. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.



Calendrier du Mois d'Octobre 1932

N. B. — Pendant ce mois, chaque soir à 6 h. — sauf les dimanches et les jours où un Office est annoncé pour 8 h. — aura lieu l'exercice du mois du Rosaire, avec chapelet, litanies de la Sainte Vierge, prière à Saint Joseph et salut.

A partir de dimanche, 2 octobre, les vêpres auront lieu à 2 h.

1 Samedi. — Jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut

— RÉTABLISSEMENT DE L'HEURE SOLAIRE : A 24 h., les horloges sont retardées de 60 minutes.

2 Dimanche. — 1er du mois. — Solennité du St-Rosaire. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, *qui auront lieu à 2 h.*, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

3 Lundi. — Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, — A 7 h., messe avec chants. — Après chaque messe et après l'exercice du mois du Rosaire, les Fidèles seront admis à vénérer une Relique de Ste Thérèse.

4 Mardi. — St François d'Assise, conf. — Fête principale du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe (*au lieu du 2^{me} mardi*). — Le soir à 8 h., réunion des Tertiaires dans la chapelle de St Antoine de Padoue : instruction, absolution générale et bénédiction apostolique.

6 Jeudi. — St Bruno, conf. — Le soir, à 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête du St-Rosaire. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur, à laquelle sont également invités les membres de la Confrérie du St-Rosaire. — Le soir, à 8 h., Office.

9 Dimanche. — Solemnité de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, Patronne des Missions, et fête de la Sainte-Enfance. — A 6 h., messe et comm. des Hommes de la conf. du St-Sacrement. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Œuvres missionnaires. — Après les vêpres, sermon, bénédiction des Enfants ; exercice du Mois du Rosaire et procession dite « des Enfants ».

12 Mercredi. — Le soir, à 9 h., causerie (*Radio*) par un des Père de la paroisse.

16 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. ½, communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

17 Lundi. — Ste Marguerite-Marie, vierge.

19 Mercredi. — 3^{me} du mois. — St Pierre d'Alcantara, conf. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes — Le soir, à 8 h., Office.

23 Dimanche. — 4^{me} du mois. — FÊTE DES MISSIONS, avec messe votive de la Propagation de la Foi. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Missionnaires en pays païens et pour le Cierge indigène. — A 7 h. ½, communion des garçons.

24 Lundi. — St Raphaël, archange.

26 Mercredi. — Le soir, à 9 h., causerie (*Radio*) par un Père de la paroisse.



29 Samedi. — A 7 h., messe et communion des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

30 Dimanche. — 4^{me} du mois. — FÊTE DE LA ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST. — A 6 h., com. des hommes et des jeunes gens. — Après la messe de 7 h ½ exposition du T.S. Sacrement. — De 1 h. à 2 h., adoration des hommes. — Après les vêpres, chant des litanies et Consécration du Genre humain au Sacré-Cœur.

31 Lundi. — Vigile de la Toussaint (*jeûne et abstinence*). — Confessions : dans la matinée pour les enfants ; dans la soirée, à partir de 3 h. jusqu'à 7 h. pour les grandes personnes ; reprise à 8 h.

Actes Paroissiaux

(DU 15 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 1932)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 août : SLANEY, Claudia-Augustine. Parrain : Claude Le Troquer ; marraine : Albertine Le Troquer. — Le 20 août : ROBLOT, Marie-Gabrielle-Rita. Parrain : Guillaume Evenou ; marraine : Gracieuse Hebditch. — Le 21 août : TÉLETCHÉA, Huguette-Julia. Parrain : André Madé ; marraine Julia Madé. — JACCACHURY, Georges-Jean-Paul. Parrain : Joseph Audouze ; marraine : Jeanne Coutances. — JAMES, Joseph-Anguste-Marie. Parrain : Hippolyte James ; marraine : Adélaïde Servain. — Le 28 août : ROVERCH, Jacqueline-Marie-Augusta. Parrain : Modé Roverch ; marraine : Clémence Laloi. — BORTHAIRE, Charles-Auguste-Louis. Parrain : Louis Lesénéchal ; marraine : Eugénie Borthaire. — FITZPATRICK, Marguerite-Marie-Joséphine. Parrain : Gabriel Planté ; marraine : Marie Yvon. — Le 8 septembre : LEFÈVRE, Elie-Pierre-William. Parrain : William Lefèvre ; marraine : Armande Kerhoas.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 20 août : RIDEOUT, Georges, et LEGAVIER, Adèle-Louise. — Le 25 août : VALLET, Paul-Julien-Louis, et GENDRON, Augusta-Adèle. — Le 27 août : COOPER, John-William, et ITHURRARD, Henriette-Mathilde. — Le 1^{er} septembre BOROTRA, Jean-René, et PICHON, Marguerite. — Le 6 septembre : DODEMAN, Joseph-Antoine, et TÉLETCHÉA, Marguerite-Annie.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 août : EVENOU, Marie-Gabrielle, 29 ans. — Le 23 août : ZAVALA, Gratien-Martin, 68 ans. — Le 24 août : MAZUR, Jean-Marie-Joseph-Alexandre, 77 ans. — Le 26 août : AUDOUX, Pierre-Alexandre-Victor, 54 ans. — Le 5 septembre : NICOLAS, Yves-Marie-Laurent, 65 ans. — Le 8 septembre : SLANEY, Patrice, 2 mois. — Le 9 septembre : LUGAMBIO, Epiphanio, 32 ans.



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

11. — Sources de Vie Surnaturelle.

L'EUCHARISTIE. — La MESSE (*Suite*).

Dans l'Eucharistie, il ne s'agit pas d'une *transformation*, c'est-à-dire d'un changement de forme en une autre, mais d'une *transsubstantiation*, c'est-à-dire d'un changement mystérieux et réel d'une substance en une autre substance. En vertu des paroles de la consécration, la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps et du sang du Sauveur, sans que les espèces ou apparences sensibles de l'hostie subissent aucune altération. La science, qui n'atteint les corps que par leurs propriétés et à qui la substance échappe, serait donc mal venue à déclarer ce mystère impossible : il se passe en dehors d'elle. (H. Lesêtre, *La Foi Catholique*.)

De plus, le corps du Christ étant présent dans l'Eucharistie à l'état glorieux, qui convient aux corps ressuscités, n'est pas soumis aux lois de l'espace. Il n'a pas de dimensions. Et partout où se trouve un fragment d'hostie, une goutte de vin consacré, le Sauveur devient réellement présent, comme Homme et comme Dieu.

Une comparaison très simple nous aidera quelque peu à nous rendre compte de cette multiple présence. Exposez une glace aux rayons du soleil : il y est présent. Brisez-la en mille morceaux : il est en chacun d'eux,...

C'est en ce sens que Saint Augustin essayait de donner une idée du mystère : « Si je vous servais, disait-il à ses auditeurs, une nourriture matérielle, chacun de vous ne pourrait la recevoir tout entière ; il faudrait la partager, et vous en auriez d'autant moins que vous seriez plus nombreux. Il n'en est pas de même de la parole. ... Chacun la reçoit tout



entière. Or, si tel est le verbe humain incarné dans un son, pourquoi le Verbe de Dieu, incarné dans une chair spirituelle, ne pourrait-il se communiquer tout entier sous l'apparence du pain et du vin à toute âme qui le reçoit ? »

(A suivre)

Mgr A. Le Roy.

ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 août au 15 septembre, ont été de 17 vapeurs et 40 voiliers.

Ceux qui nous aident. — La Providence a ses ministres ici-bas ; et il s'en trouve dans notre paroisse qui s'associent à l'apostolat de leurs prêtres. Il y a les secours matériels, arrivés toujours à point jusqu'ici. Il y a aussi l'aide spirituelle : elle nous est assurée non seulement par la piété personnelle des âmes St-Pierraises, mais encore par le concours de nos diverses Oeuvres paroissiales. Des amis, au loin, pensent à cette petite Colonie de St-Pierre et Miquelon ; et parmi eux il nous faut citer ceux qui résident au *Seminario des Misiones Extranjeras*, à Burgos (Espagne). Là, depuis le mois d'octobre dernier, il a été offert à Dieu, pour nous, un vrai trésor spirituel, résumé dans le total impressionnant de 32.555 actes de piété et sacrifices de toutes sortes. A tous ces chers amis inconnus, merci !

Consultations graluites à l'Hôpital-Hospice. — MÉDECINE GÉNÉRALE (Dr Colibœuf) : Mardi, Jeudi, Samedi, de 14 à 16 h.

CHIRURGIE et GYNÉCOLOGIE (Dr Phiquepal d'Arusmont) : Lundi, Mercredi, Vendredi, de 14 à 16 h.

Livrets de Caisse d'Epargne. — On sait que, à titre d'encouragement aux mères, un arrêté en date du 27 octobre 1931 attribuait un livret de caisse d'épargne de 1500 fr. au premier garçon et à la première fille qui naîtraient dans la nouvelle clinique-maternité de St-Pierre, et que le deuxième garçon et la deuxième fille bénéficieraient chacun d'un livret de 1000 fr.

Le titulaire du livret de 1500 fr. a été Michel-René Colibœuf, né le 12 août



à la clinique-maternité, fils du Médecin-chef de l'hôpital-hospice.

Charles Borthaire, né le 14 août, s'est vu attribuer le livret de 1000 fr.

A la Radio. — Le mercredi soir, 24 août, le Père Letourneur a présenté, sous une forme captivante, un joli spécimen de notre littérature du moyen-âge, la légende du « Chevalier au bariquet », telle qu'elle avait été chantée par un poète inconnu du 13^{me} siècle.

Le 2^{me} mercredi (14 septembre), s'est Monseigneur qu'on a eu l'occasion d'entendre. Le sujet de sa causerie a été « La méthode du bon Samaritain », ou comment il faut comprendre la pratique de la charité. Haute leçon d'action sociale, enjolée d'anecdotes touchantes.

Echos des sports. — Le mercredi 24 août vit deux matchs de football : l'un à 14 h., entre l'équipe du vapeur « Nérissa », et la deuxième équipe de l'A.S.S.P., avec 2 buts à 2. L'autre à 16 h. 30, entre Burin (Terre-Neuve) et la première équipe de l'A.S.S.P. Au début, bonne défense de Burin ; mais les passes rapides des St-Pierrais déconcertent l'équipe adverse ; celle-ci se fait imposer l'écrasement de 10 buts à zéro.

Le 31 août, à 14 h. 30, match entre l'A.S.S.P. et l'équipe du vapeur « Fort St-Georges ». Le public des grands jours assistait à ce tournoi, intéressant, voire passionnant au plus haut point. M. Fougère, Délégué de notre Colonie, et Mme Fougère, y applaudissaient la vivacité de nos joueurs de St-Pierre, à juste titre d'ailleurs, car ceux-ci firent merveille, ainsi que leurs antagonistes, entr'autres le *goal keeper*. Seul, l'arbitre, un Anglais, ne fit pas du tout merveille, car on ne sait pas encore s'il accorda à l'A.S.S.P. le match nul, par 2 buts à 2, ce qui eût été parfaitement légitime.

A son dernier passage à St-Pierre, le vapeur « Nérissa » a encore fait jouer son équipe de football contre la 2^{me} équipe de l'A. S. S. P. La rencontre a eu lieu le 7 septembre à 14 h., et s'est terminée par la victoire du « Nérissa » par 4 buts à 3.

Carnet blanc. — Le samedi, 27 août a été célébré solennellement le mariage de M. John-William Cooper, capitaine du remorqueur « Togo » actuellement employé dans les travaux du port, avec Mlle Henriette-Mathilde Ithurart, fille du sympathique capitaine du « Colonia ».

La cérémonie était présidée par Mgr le Préfet Apostolique. Au sortir de l'église, les nouveaux mariés ont été accueillis par une manifestation de sympathie pas ordinaire : un concert de sirènes et de sifflets improvisé par les navires qui se trouvaient sur rade.

Autre mariage select, le jeudi 1er septembre, entre M. Jean Borotra et Mlle Marguerite Pichon. Devant une assistance nombreuse, Monseigneur a rappelé comment l'Eglise comprend « la vie à deux ». Après la messe dite par



le Père Letourneur et les félicitations exprimées aux nouveaux mariés à la sacristie, un long cortège d'amis s'est rendu chez M. Louis Andrieux où il a été reçu par M. et Mme D. Borotra.

Le successeur de Monseigneur Légasse. — Le Saint-Siège vient de nommer un nouvel évêque à Périgueux, en remplacement du regretté Monseigneur Christophe Légasse, mort il y a un an et qu'on n'oublie pas aux îles Saint-Pierre et Miquelon. C'est S. E. Mgr Georges Louis, âgé de 50 ans, du diocèse de Versailles, curé de Houilles depuis 1928. Cinq citations très glorieuses pendant la Grande Guerre témoignent à leur façon le courage souriant et l'admirable dévouement du vénéré Prélat.

Visite de M. Henry Fougère. — M. Fougère, Délégué de St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies, accompagné de Mme Fougère, nous a fait une visite depuis longtemps attendue. Il a débarqué du « Silvia », venant de Montréal, le mercredi 31 août, à 7 h., à la cale Maufroy, et a été salué par un groupe de personnalités St-Pierraises parmi lesquelles se trouvaient M. Chanot, Gouverneur p. i., Mgr le Préfet Apostolique, M. le Maire avec ses Adjoints. Tout de suite il s'est mis à la disposition de ses électeurs, dans un immeuble de la place Dupuy-Fromy.

Dimanche, après la grand'messe, précédé des Anciens Combattants et de la musique municipale, accompagné de M. le Maire, de Mgr le Préfet Apostolique, du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce, il est allé déposer une gerbe de fleurs au monument des Morts. A cette cérémonie, il y a eu la minute de silence, devenue de rigueur. On a remarqué un charmant groupe de petits marins de « La Ville d'Ys » qu'on avait applaudis récemment lors d'une soirée récréative.

A 20 h. 1/2, a eu lieu, à la salle des Fêtes, sous la présidence de M. Fougère, une séance récréative organisée par M. Cazier, avec le concours de quelques « Jeunes » dont, à maintes reprises, on a eu l'occasion d'applaudir le savoir faire. L'un d'eux, M. Ch. Duruty, lui a lu une courte et vibrante adresse.

Dans le courant de la semaine, un vin d'honneur a été offert par la municipalité, et un autre par l'association des A. C. ; il y a eu aussi un bal à l'hôtel Joinville. Puis c'a été une réunion publique à la salle des fêtes, avec conférence radiodiffusée, ce qui a permis d'entendre au loin la parole éloquente du Délégué, et en même temps de se rendre compte qu'il était bien documenté sur la situation réelle de la Colonie. Les applaudissements qui ont crépité à maintes reprises ont montré que l'orateur était en complète communion d'idées et de sentiments avec ses auditeurs ; et d'ores et déjà on pouvait pronostiquer que sa réélection sera faite à la quasi-unanimité.



Le Délégué et Mme Fougère ont quitté St-Pierre le lundi 12 septembre, à 9 heures, aux acclamations d'une foule nombreuse qui était venue sur le quai d'embarquement. Le « Belle-Isle », bateau postal, devait les emmener samedi ; mais une violente tempête l'avait rejeté tout près des côtes de Canada, ce qui lui avait occasionné un retard de deux jours.

Nécrologie. — Le lundi, 5 septembre, vers 10 h., un long cortège sortait de l'église pour accompagner au cimetière la dépouille mortelle de M. Yves Nicolas, Maire de l'Île-aux-Marins. Dans la foule, on remarquait M. Chanot Gouverneur p. i., M. Henry Fougère, Délégué de nos îles au Conseil Supérieur des Colonies, le Conseil municipal de l'Île-aux-Marins et M. le Curé, le Conseil municipal de Saint-Pierre, le chef des différents Services publics, etc.

Après la messe, chantée par le R. P. Poisson, Directeur du Collège, Mgr le Préfet Apostolique a donné l'absoute. Au cimetière, M. le Gouverneur a éloquemment retracé la carrière de ce catholique qui fut un homme de bien et dont la brusque disparition a provoqué d'unanimes regrets. — R. I. P.

Les méfaits de la tempête. — Un vent d'une violence extrême s'est abattu sur la région de St-Pierre dans la matinée du 10 septembre et a sévi pendant deux jours. Plusieurs bateaux étaient sur rade. Deux goëlettes de Terre-Neuve, la « Clara F. » et la « Marjorie and Eileen », eurent leurs chaînes d'ancre rompues et furent jetées au plain devant l'étang Rodrigues, où elles gisent côté à côté.

Une autre goëlette, l'« Admiral Dewey », venue pour prendre un chargement de charbon et sur le point de retourner à Terre-Neuve, fut aussi jetée à la côte et démolie. En outre, deux goëlettes, également de Terre-Neuve, sont allées s'échouer au fond du barachois. Le chalutier espagnol « Galerna », dont les amarres avaient été rompues, réussit non sans peine à gagner le large ; et le capitaine qui, avec une dizaine de ses hommes, n'avait pu rejoindre son bord, faisait parvenir par le poste de T. S. F. ses ordres à son remplaçant. Le chalutier a pu rentrer au port lundi matin, quand la tempête fut apaisée. Le vapeur postal « Belle-Isle », parti vendredi soir de St-Jean (Terre-Neuve), et attendu le lendemain à St-Pierre, avait été surpris en haute mer par la tourmente et obligé de se mettre en fuite. Après une randonnée des plus pénibles, il arriva à St-Pierre lundi matin à 6 h., pour prendre quelques passagers et le courrier, à destination de North-Sydney.

Cette tempête, qui avait sévi sur les côtes d'Amérique, a fait des ruines à St-Pierre ; un bon nombre de barrières et de clôtures ont été renversées. Par bonheur, il n'y a pas eu d'accidents graves de personnes.

Messe du Saint-Esprit pour la rentrée des classes. — Jeudi, 15 septembre, à la messe de 8 h., les enfants des écoles remplissaient l'église. Arrivés à la



fin de leurs vacances, ils vont se remettre à l'œuvre. Que l'Esprit-Saint veuille bénir leur travail où le Bon Dieu ne doit pas être oublié !

Rappelons que là où les enfants reçoivent un enseignement qui ignore Dieu et la Religion, les parents, soucieux des intérêts spirituels de ces chers petits, ont à veiller pour ne pas laisser se produire autour d'eux une atmosphère d'indifférence religieuse. Ils seront donc fidèles à les envoyer au catéchisme où les enfants apprennent la science qui domine toutes les autres, celle qui a pour objet la connaissance de Dieu, du monde, de l'homme, enfin des relations entre Dieu et les hommes.

Toutes les autres connaissances fournis par l'enseignement scolaire sont comme de magnifiques matériaux qui attendent leur destination et qui n'arrivent à constituer un édifice achevé que grâce au catéchisme. Celui-ci est, en effet, le plus puissant auxiliaire de la culture générale et de la formation morale de l'homme. Et cela, disons-le en passant, Mussolini l'a compris, lui qui a voulu que l'enseignement religieux reprît sa place d'honneur dans les écoles italiennes de tous les degrés.

Le R. P. Colombar. — Jeudi soir, 15 septembre, à 8 h. 1/2, une très intéressante conférence a été faite à la salle des fêtes par l'aumônier de la « Sainte-Jeanne d'Arc », ancien capitaine de frégate, un des héros de Dixmude. Il serait on ne peut plus intéressant de reproduire tout au long cette causerie si vivante, émaillée de réflexions pleines d'humour, sur le vicomte Charles de Foucauld, officier, converti, explorateur au Maroc, ermite du Sahara, qui sera élevé bientôt par l'Eglise — on l'espère — aux honneurs de la béatification. Lire cette vie écrite par R. Bazin.

Avant la conférence, le Père Colombar avait présenté « Pistache », un des hommes de l'équipage du bateau-hôpital. Celui-ci, un *as* de son patronage en Bretagne, mit la salle en gaieté par ses chansons comiques. Ajoutons que, pendant un intermède musical, plusieurs dames de la ville ont fait une quête dont le produit, selon les indications du Père, était destiné aux enfants des marins.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 24 août, par le « Belle-Isle » : MM. P. Hamel, Mac Donald, A. Treich, V. Haran et enfants ; Mlle J. Dollo. — Le 30 août, par le « Silvia » : M. et Mme H. Fougère. — Le 7 septembre : par le « Belle-Isle » : MM. Kearnay, Pessin, Reux.

PARTIS, le 27 août, par le « Belle-Isle » : MM. J. et E. Amestoy, J. Haran, J. Jouquand, R. Lalanne, L. Landry, Meany, E. Morel ; MM. et M^{mes} Hoover, P. Vaslet, G. Daguerre et enfant ; Mme C. Amestoy. — Le 10 septembre : MM. R. Cooper, A. Sarazin ; MM. et Mmes H. Fougère, Vernhet et enfants, M. et Mlle Olaïsola, Mme A. Dodeman ; Mles N. Gautier, Mac Donald.



Chronique de l'Ile-aux-Marins

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1932)

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,
Le 1er septembre : Louis QUÉDINET. Parrain : Pierre Sérgnac ; marraine : Marie Pouëth.

**

Fête de l'Assomption. — Elle a été célébrée pieusement. Les offices ont été rehaussés par la belle musique religieuse, avec harmonium et violon, et par les chants. Un temps superbe a favorisé dans la soirée la procession traditionnelle.

Après les vêpres a eu lieu un concours de tir au fusil de guerre. Le maire, M. Nicolas, quoique déjà bien fatigué, en avait accepté la présidence d'honneur. Voici dans l'ordre du classement les noms des lauréats : MM. Pierre Jacoillot, Léon Sérgnac, Léon Nicolas, Auguste Laloi, Eugène Le Bolloch.

Au Conseil municipal. — Le dimanche 28 août, le Conseil municipal a tenu sa session ordinaire. Il a examiné en particulier et approuvé à l'unanimité, sous réserve de l'approbation du Gouverneur, le projet d'installation du chauffage central au presbytère, immeuble réputé glacial pendant la mauvaise saison.

Deuil. — La commune vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de son Maire, M. Yves Nicolas, survenue à St-Pierre le jeudi 1er septembre. Miné depuis quelque temps par la maladie, il est tombé en quelque sorte sur la brèche. Le dimanche précédent encore, poussant jusqu'aux extrêmes limites de ses forces le souci des devoirs de sa charge, il avait tenu à présider la séance du Conseil municipal. Jadis président du Conseil de Fabrique, il avait dû, en vertu des règlements en vigueur, démissionner en devenant maire de la commune ; mais il était toujours resté sincèrement dévoué aux œuvres paroissiales. D'un caractère enjoué et d'un commerce agréable, soucieux des intérêts de ses administrés et du sort des pauvres, il fut à la hauteur de sa tâche ; et la municipalité sut en témoigner en lui votant unanimement des obsèques solennelles.

Jusqu'à décision à intervenir, les fonctions de maire seront remplies par M. Boissel, 1er adjoint.



Visite de M. le Délégué. — Le jeudi 8 septembre, à 2 h. de l'après-midi, la Municipalité de l'Île et les Anciens Combattants avec leurs déorations et le drapeau de leur section, recevaient à la cale M. et Mme Fougère qu'ils avaient invités. Une délégation des A. C. de St-Pierre avec leur drapeau, avait bien voulu accompagner nos hôtes. Le cortège se rendit d'abord au Monument des Morts où M. Fougère déposa une palme. Un vin d'honneur réunit ensuite à la marine autour de leurs invités, le Conseil municipal et M. le Curé, les Anciens Combattants, M. et Mme Jacoillot, instituteurs.

M. le Délégué prit la parole. Il loua d'abord en termes émus le maire décédé ; puis il parla de la question des primes et de la caisse de crédit maritime, et promit sur tous ces points une heureuse solution. En terminant, il recommanda une seule politique : celle de l'union et de la concorde. Après une visite à l'église, au presbytère et à l'école, il tint à recevoir en particulier tous ceux qui avaient à lui parler. Un doris en miniature, délicat travail d'un pêcheur, lui fut offert en souvenir de l'Île. Vers 6 h., M. et Mme Fougère furent reconduits en cortège à la cale et salués une dernière fois par les ovations unanimes des habitants.



En face de la mort.

En 1883, Paul Bert, un des plus notoires propagateurs du laïcisme.. était résident général en Annam et au Tonkin. Il tomba gravement malade et fut appeler Sœur Thérèse, en l'expérience et en l'habileté de laquelle officiers et fonctionnaires avaient grande confiance. Celle-ci lui prodigia ses soins ; en même temps elle essaya de réveiller la pensée du Bon Dieu dans cette âme qui allait bientôt rendre ses comptes.

La veille de sa mort, le malade dit à la Sœur : « Dans le tiroir de cette armoire il y a une botte : donnez-la moi ! » Et la priant de l'ouvrir, il lui montra un petit livre sur la première page duquel elle lut ces mots écrits par le curé de la paroisse du mourant :

A mon cher petit PAUL
En souvenir de sa première communion.

Dans un minuscule écrin se trouvait aussi une médaille avec son nom et la date de ce beau jour.



Sœur Thérèse profita des sentiments exprimés en ce moment par le malade pour lui parler de son âme. Elle fit discrètement prévenir l'évêque d'Hanoï qui s'empressa de se rendre à l'hôtel du gouverneur. Malheureusement, Madame Paul Bert était protestante. Elle reçut poliment l'évêque ; mais celui-ci ne put entrer dans la chambre du mourant. Paul Bert expira. Jusqu'au dernier moment, on l'avait entendu répéter cette plainte : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Ces détails, extraits de l'*Echo des Antilles*, sont donnés dans une notice relative à Sœur Thérèse, de la Congrégation de Saint-Paul, décédée à Basse-Terre, le 24 juin 1915.

Ils suggèrent tout naturellement quelques réflexions. A l'heure actuelle les pires ennemis de la religion catholique regardent et vénèrent Paul Bert comme un patron — un patron laïque, bien entendu — dont l'œuvre destructive se continue là où l'éducation des enfants prétend se faire en dehors de Dieu.

Ils ne savent pas, sans doute, que Paul Bert est mort avec une redoutable responsabilité, implorant la miséricorde de Dieu . . .

Puisse Dieu lui avoir pardonné !

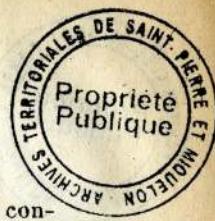
Voilà qui devrait faire réfléchir les tenants du laïcisme ! D'autres que Paul Bert ont désavoué leur passé et sont revenus à Dieu, à l'heure de la mort. Tandis qu'on n'a jamais vu un vrai chrétien se donner un pareil désaveu, et renoncer à la Foi avant de mourir. N'est-ce pas un signe qui indique clairement où se trouvent l'erreur et la vérité ?

Un peu de notre Histoire (100).

1820 (*Suite*)

Après les renseignements sur les essais de culture donnés au ministre par le commandant Fayolle à la date du 6 novembre 1820, voici son rapport, daté du 13 du même mois, sur la situation de nos établissements et sur les travaux exécutés dans le courant de l'année :

« J'ai l'honneur d'annoncer à V. E. au moment du départ du brick du Roi « L'Olivier », commandé par M. Bégou de la Bouzière, que la Colonie dont S. M. a daigné me confier l'administration et le commandement jouit de la tranquillité la plus parfaite.



La pêche a été abondante, ainsi que V. E. sera à même de s'en convaincre par les états qui vont lui parvenir. Les efforts des habitans ont été tels qu'on ne peut révoquer en doute leur zèle. Ce n'est pas sans plaisir que Monsgr. verra que les habitans sédentaires de Miquelon ont cette année pêché 1500 qx de morue de plus que l'année dernière. Le même zèle a existé à Saint-Pierre ; mes administrés sont convaincus d'une vérité qui leur a paru bien dure dans le principe : c'est qu'ils doivent trouver dans leur propre industrie les moyens d'existence pour eux et pour leurs familles. Cependant il est nécessaire que V. E. soit informée que malgré le témoignage flatteur que je dois à la majorité des habitans des deux îles, il se trouve encore quelques familles qui n'ont pu rembourser les avances faites pendant l'hiver de 1819 à 1820 et auxquelles on sera obligé d'en faire de nouvelles pendant l'hiver de 1820. Je joins à cette lettre une liste nominative de ces familles, et j'ai eu soin d'insérer dans la colonne « Observations » ce que je pense sur chacune d'elle. Je prie V. E. de prendre en considération celles qui méritaient une plus longue indulgence. Expatrier des hommes qui se croient sous le plus beau ciel de la terre serait une chose pénible, et surtout lorsqu'on trouve dans ce nombre des vieillards. Cependant je me verrai forcé, en conformité de mes instructions, de les renvoyer l'année prochaine. J'aurais été même réduit cette année à cette dure nécessité sans les ressources de précaution prises pour assurer un approvisionnement, et si le brick « L'Olivier » avait été capable de les recevoir. Dans cette circonstance, il est de mon devoir de rappeler à V. E. qu'autrefois le chef de la colonie avait à sa disposition 40 rations par jour pour les nécessiteux.

La colonie abonde en bestiaux de toute espèce, bœufs, vaches et moutons. Le nombre des jardins est plus du double de ce qu'il était ; on détriche tant à St-Pierre qu'à Miquelon. La farine américaine première qualité ne s'est vendue qu'à 33 f. le quart ; celle de seigle 25 f. L'habitant a pu conséquemment s'approvisionner. Il est pourvu et je suis tranquille ; il y a des pommes de terre en abondance : un bateau américain arrivé il y a 8 jours n'a pu vendre celles qu'il avait que 6 f. le quart, preuve mathématiquement démontrée de l'abondance. En effet, cette année devra selon moi passer pour telle. Quel contraste avec l'année dernière !

Après avoir rendu compte à Monsgr. de la situation rassurante où se trouvent les deux îles en ce moment, je dois l'instruire de ce qui a été fait dans le courant de la saison.

A Saint-Pierre. — Une cale de 108 pieds de long, large de 28, haute de 9 pieds de basse mer et deux pieds au-dessus de son niveau dans les grandes marées, construite avec le bois provenant de l'achat du brick anglais « L'Union ». — L'entourage en piquets d'un jardin destiné à fournir des légumes aux bâtimens du Roi qui viendraient à Saint-Pierre. — La



cour du Gouvernement nivclée et plantée de sapins, des falus en face.

A Miquelon. — Une église de 50 pieds de long sur 25 de large et 13 de hauteur ; un clocher sur l'église. — Une étable ayant 40 pieds de longueur sur 20 de largeur et 12 p. 1/2 de hauteur, capable de recevoir au moins 40 bêtes à cornes.

J'ai pris les plus grands soins de conserver les veaux et génisses provenant des vaches appartenant au Roi. Le nombre de ces animaux venus en même tems que moi de France ne s'élevait qu'à six ; aujourd'hui il est doublé. J'ose espérer que si cela continue l'étable de Miquelon ne tardera pas à être pleine ; et avant peu on pourra se procurer de la viande fraîche pour les bâtimens du Roi, l'hôpital et les salariés rationnaires ; ce sera une très grande ressource et qu'on trouvera au besoin. »

(A suivre)

E. S.

Chronique de Miquelon

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1932)

BAPTÉMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 août : Andrée-Marie-Etienne POIRIER. Parrain : Francis Poirier ; marraine : Ernestine Laborde. — *Le 28 août* : Roger-Georges-Joseph ETCHEBERRY. Parrain : Max Etcheberry ; marraine : Léa Rio. — *Le 4 septembre* : Henri-Pierre-Marie VIGNEAU. Parrain : Ernest Orsini ; marraine : Angéline Rio.

* *

Fête de l'Assomption. — Comme chaque année, l'Assomption qui est la fête patronale de Miquelon a été célébrée très dignement. A la première messe, il y a eu de nombreuses communions. Dans l'après-midi, la procession traditionnelle s'est déroulée, par un temps superbe, à travers les rues du bourg au chant de cantiques, alternant avec la récitation du chapelet.

Visite du Délégué. — M. Henry Fougère, Député de l'Indre, Délégué des îles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies, est venu, le samedi 3 septembre, faire une visite à Miquelon. Il était accompagné de Mme Fougère et de quelques notabilités St-Pierraise, entre autres MM. C. P. Chartier et Vergnes qui représentent Miquelon au Conseil d'Administration. A bord du « Colonia » se trouvaient également M. Chanot, Gouverneur p. i. et Mme Chanot. La réception faite à ces distingués



visiteurs a été chaleureuse, spontanée, unanime tant de la part de la municipalité que de la population. A la Mairie, des paroles très aimables et très délicates aussi, soulignées par de vifs applaudissements, ont été échangées entre M. Gilles Detchéverry, maire de la commune, et M. Fougère. Après une visite à l'église et à l'école eut lieu un déjeuner chez M. le Maire. Puis, à 2 h.1/2, les Anciens Combattants ont conduit M. Fougère au monument des Morts où il déposa une magnifique gerbe de fleurs.

La journée qui s'avancait déjà ne pouvait se terminer sans un vin d'honneur. Il fut offert par les Anciens Combattants et toute la population y prit part. M. William Detchéverry, président du groupe, profita de ce moment pour redire à M. le Délégué que les Miquelonais mobilisés en France pendant la grande guerre n'ont pas oublié les services qu'il leur avait rendus ; ce à quoi M. Fougère répondit que son intervention était peu de chose en comparaison des sacrifices qu'ils avaient fait pour la France. Au même moment, un conseiller municipal, M. Arsène Etcheberry, apporta une superbe petite goëlette, œuvre d'un pêcheur Miquelonais, M. Ange Orsini. C'était un souvenir offert à M. et Mme Fougère au nom de la commune. L'auteur de ce cadeau dut se présenter, et M. Fougère lui donna l'accolade au milieu des applaudissements.

Il était 4 heures. Le « Colonia » sifflait pour le départ. Après une dernière visite faite au Curé de la paroisse, nos honorables visiteurs furent conduits en cortège à l'embarcadère où une nouvelle ovation leur fut faite ; et bientôt le vapeur larguait ses amarres et disparaissait à l'horizon dans un grand panache de fumée.

Un cyclone à Miquelon. — Il s'est abattu sur nos parages dans la nuit du 8 au 9 septembre, et a duré deux jours. Les vagues étaient déchaînées d'une façon terrifiante. Les maisons tremblaient et les habitants se demandaient avec anxiété si ce n'était pas le commencement d'un désastre irréparable. Les dégâts matériels ont été considérables. Les récoltes encore sur pied dans les jardins ont été anéanties. Les communications entre Langlade et Miquelon ont été coupées. Huit Miquelonais qui se trouvaient à la Pointe-au-Cheval pour la fenaison ne purent regagner leur domicile. Ils trouvèrent un refuge à la ferme Larraaga, où ils arrivèrent dans la nuit, transis de froid, harrassés de fatigue ; mais l'accueil cordial du fermier eut bientôt fait de les ranimer. Et maintenant, il reste à refaire le pont de la « Mère Durand ».

Albert PEN

TAXI N° 101

JOUR et NUIT

TAXI N° 101

For day and night service



A Vendre :

Une Maison comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.

Une Maison et terrain, situés rue du Réservoir.
S'adresser à M. H. Paturel-Couffson.

Poney, cabriolet et traîneau en bon état.
S'adresser à M. P. Saillard.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CRAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie
Brunswick Panatrop

Eugène DAVID

Salon de Coiffure
Maison Claireaux
Rue Sadi-Carnot.



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

LINGERIE pour Hommes.

Dames et Enfants
Bonnerie - Epicerie

PETIT CARNET

DE

Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{me} Georgina Detcheverry

Commerçante

Dans ce carnet le client groupe
avec soin les timbres offerts par
notre Maison et viendra nous ré-
clamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,

Fariaes, Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

« LA PARISIENNE ».

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO[°]

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

" NATIONAL "

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinff C°, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Deilbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges --

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills C°, Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



VÊTEMENTS TIP TOP

Deux bonnes nouvelles !

Faites en votre profit.

Vous vous en trouverez bien



La Maison **TIP TOP TAILORS LIMITED** vient de réaliser un véritable tour de force en abaissant le prix unique de ses complets et pardessus à

\$ 22.50

tout en conservant, comme par le passé, la qualité et la coupe irréprochables qui ont fait la réputation de ses vêtements.

Profitez de l'aubaine.

Et adressez-vous à **TIP TOP** pour vos Complets et Pardessus.



Et vous, Mesdames, qui avez si longtemps jalousez la chance de ces Messieurs qui pouvaient se faire si bien habiller à si peu de frais, voici votre tour ! La Maison **TIP TOP** vous offre, à des prix défiant toute concurrence, un assortiment extraordinaire de draps splendides pour y couper des manteaux et des costumes tailleurs qui ne manqueront pas de vous attirer des appréciations aussi flatteuses que celles que M^e Léopold DOR vous décernait récemment à la station de radiodiffusion de St-Pierre.



Venez faire votre Choix Chez **Etienne DAGUERRE**

Agent exclusif de **TIP TOP** à SAINT-PIERRE, & MIQUELON

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant : J. Cardinal,



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.